

Matériel autorisé : PLAN DE COMPTES – CALCULATRICE

CIRCULAIRE 99.186 DU 16 NOVEMBRE 1999 : "Le matériel autorisé comprend toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante.

Les échanges de machines entre candidats, la consultation des notices fournies par les constructeurs ainsi que les échanges d'informations par l'intermédiaire des fonctions de transmission des calculatrices sont interdits".

PRÉSENTATION DU SUJET

Compétences du référentiel	Dossier / Travail à faire	Annexes	Documents	Barème	Évaluation
Mettre en œuvre les méthodes : 1.3. d'un texteur 1.4. d'un tableur 1.5. Éditer et gérer des fiches Participer à la tenue informatisée : 2.6. de la gestion commerciale 2.11. de la comptabilité	DOSSIER 1 Compléter le tableau d'analyse		1	10	
	DOSSIER 2 Comptabiliser les documents émis ou reçus par l'entreprise	A à K	2	40	
3.4. Participer aux opérations d'achat de biens et de services extérieurs : - Vérifier les factures reçues - Mettre en évidence les erreurs et en rendre compte Préparer des messages	DOSSIER 3 Recalculer une facture	L à O	3 et 4	5	
	Rédiger une télécopie			15	
	Vérifier une facture et établir un relevé des anomalies constatées			5	
3.1.3. Construire et réaliser des tableaux simples	DOSSIER 4 Concevoir et compléter un tableau	P		15	
2.10. Participer aux opérations relatives à la paie Préparer les éléments de la paie Préparer des messages	DOSSIER 5 Calculer les heures complémentaires et supplémentaires	Q à T	5	12	
	Rédiger une note et Justifier les calculs			18	
TOTAL				120	

À l'issue de l'épreuve :

Joindre à la copie d'examen la page 1 du sujet.

Faireagrafer, par le surveillant de la salle, à l'intérieur de la copie, en bas à droite, la page 1 et l'ensemble des document 1 à 5 renseignés ou non.

Groupement Inter Académique II	EXAMEN BEP MÉTIERS de la COMPTABILITÉ		MdC	EP2	2004
	Épreuve : Épreuve technique : activités professionnelles sur dossier				
	Coefficient : 6		Durée : 3 heures		Feuille
	Ce sujet comporte 19 feuilles				1/19

BEP Métiers de la comptabilité

EP2 - SESSION 2004

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

INFOCENTRE
315 rue des sables de Sary
45774 SARAN CEDEX



Tél. : 02.38.43.84.00
Fax : 02.38.43.85.00
http://www.infocentre.fr

S.A. au capital de 155 440 €
R.C.S : ORLÉANS 339 324 584

SITUATION DE L'ENTREPRISE : La société INFOCENTRE se situe à SARAN, à proximité d'Orléans, dans le Loiret.

ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE : Prestations de services en matière de micro informatique, vente de matériel micro informatique, de meubles de bureau et de fournitures de bureau.

CLIENTÈLE : Elle est composée d'entreprises et de particuliers.

PERSONNEL : L'entreprise compte 24 salariés dont Madame VIDAL Nicole, chef du département administratif et financier et signataire des documents.
L'entreprise applique les 35 heures.

EXERCICE COMPTABLE : L'exercice comptable coïncide avec l'année civile.

TVA : L'entreprise est soumise au régime du réel normal de TVA.

PRÉ-COMPTABILISATION DES DOCUMENTS :

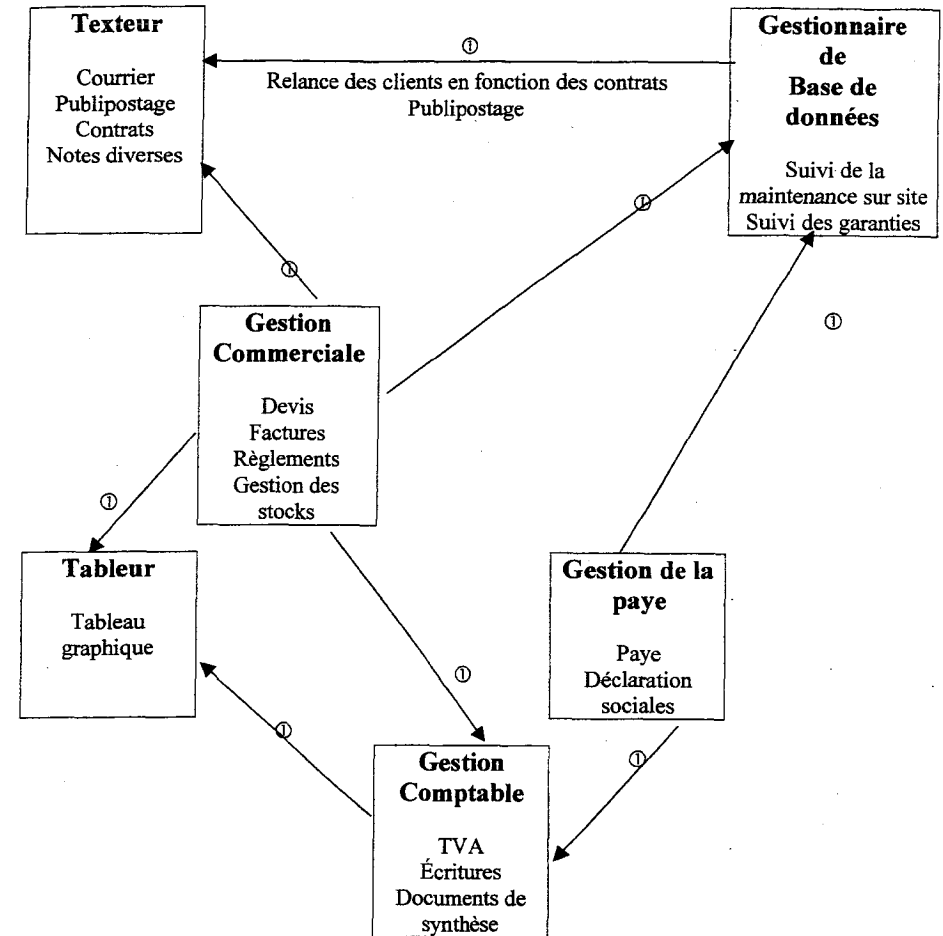
Les documents sont comptabilisés sur un bordereau de saisie à leur date de création. Les journaux utilisés sont :

- Achats et avoirs fournisseurs (y compris achats d'immobilisations) : code AC
- Ventes et avoirs clients : code VE
- Banque : code BQ
- Caisse : code CA
- Opérations diverses : code OD

BEP MÉTIERS de la COMPTABILITÉ	Rappel codage M - 2004
EP2 - ÉPREUVE TECHNIQUE : ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES SUR DOSSIER	2/19

ORGANISATION INFORMATIQUE

L'entreprise utilise les types de logiciel ci-dessous :



① Transfert et récupération de données de logiciel à logiciel. Ce qui évite de resaisir les fichiers et les données.

BEP MÉTIERS de la COMPTABILITÉ	Rappel codage M - 2004
EP2 - ÉPREUVE TECHNIQUE : ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES SUR DOSSIER	3/19

Vous êtes employé(e) depuis le 1^{er} mai au service administratif et financier. Le 1^{er} juin Nicole VIDAL vous confie le traitement des dossiers suivants :

DOSSIER 1 : ORGANISATION INFORMATIQUE

Afin de que vous puissiez procéder au traitement informatique des différents travaux, Nicole VIDAL vous demande d'analyser les diverses tâches que vous aurez à effectuer dans votre mission à partir de l'organisation informatique de l'entreprise.

TRAVAIL À FAIRE :

Sur le document 1 :

- Répondre aux questions

DOSSIER 2 : COMPTABILISATION DE DOCUMENTS

Nicole VIDAL vous confie les pièces comptables de la deuxième quinzaine de mai qui n'ont pas été enregistrées.

Vous disposez en:

- Annexe A : de l'extrait du plan de comptes
- Annexe B : des informations fiscales et comptables
- Annexes C à K : des pièces comptables

TRAVAIL À FAIRE :

Sur le document 2

- Pré-comptabiliser les pièces comptables

DOSSIER 3 : SUIVI DES FACTURES FOURNISSEURS

À réception, nous vérifions les factures fournisseurs à partir du bon de commande et/ou avec la liste de colisage (bon de livraison). En cas d'erreur, nous envoyons une télécopie au fournisseur afin d'obtenir une régularisation.

Nicole VIDAL, vous remet le dossier des factures fournisseurs litigieuses. Elle a procédé à la vérification de la facture CMC Inf. Vous devez vous charger de la vérification du dossier INGRAM et terminer le traitement du dossier CMC Inf.

Vous disposez en :

- Annexe L : du bon de commande CMC Inf
- Annexe M : de la facture CMC Inf
- Annexe N : de la liste de colisage INGRAM
- Annexe O : de la facture INGRAM
- Document 4 : du tableau des anomalies

TRAVAIL À FAIRE :

Sur votre copie :

- Calculer les nouveaux montants HT, TVA et TTC de la facture CMC Inf

Sur le document 3 :

- Rédiger la télécopie à envoyer à CMC Inf

Sur le document 4 :

- Noter l'(es) anomalie(s) constatée(s) dans le dossier INGRAM

DOSSIER 4 : SUIVI DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Nicole VIDAL, Chef du Service administratif et financier, souhaite faire un suivi de la réalisation du chiffre d'affaires hors taxe pour les deux premiers trimestres 2004. Elle vous demande de préparer un tableau à partir des informations qu'elle vous fournit.

Vous disposez en :

- Annexe P : des prévisions et des réalisations du premier et du deuxième trimestre

TRAVAIL À FAIRE :

Sur votre copie,

- Concevoir et compléter le tableau pour le premier semestre 2004.

BEP MÉTIERS de la COMPTABILITÉ	Rappel codage M - 2004
EP2 - ÉPREUVE TECHNIQUE : ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES SUR DOSSIER	4/19

BEP MÉTIERS de la COMPTABILITÉ	Rappel codage M - 2004
EP2 - ÉPREUVE TECHNIQUE : ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES SUR DOSSIER	5/19

DOSSIER 5 : GESTION DE LA PAYE

Nicole VIDAL vous remet le dossier de gestion du personnel qui contient une réclamation de Sarah ABITUN sur le calcul de ses heures supplémentaires.

ANNEXE A

Vous disposez en :

- Annexe Q : des informations juridiques
- Annexe R : de la réclamation de Sarah ABITUN
- Annexe S : de la fiche du salarié Sarah ABITUN
- Annexe T : du relevé des heures de Sarah ABITUN
- Document 5 : tableau de calcul des heures complémentaires et supplémentaires

TRAVAIL À FAIRE :

Sur le document 5 :

- Compléter le tableau de calcul des heures complémentaires et supplémentaires

Sur votre copie :

- Rédiger la note à remettre à Nicole VIDAL

EXTRAIT DU PLAN DES COMPTES DE L'ENTREPRISE

401011 CMC Inf	607100 Achat d'ordinateurs
401017 INGRAM MICRO	607200 Achat d'imprimantes
401034 KYRIAD	607300 Achats de fournitures informatiques
401050 EUROPCAR	607500 Achat documentation
401076 ENI EDITION	624100 Transport sur achats
404005 RFA - VAL DE LOIRE - RENAULT	624200 Transport sur ventes
411025 DAMY	625700 Réceptions
411046 ETS LIBER	635400 Droits d'enregistrement et de timbres
411083 SARL DUPONT	641000 Rémunération du personnel
411154 SA OCACER	645100 Cotisations à l'URSSAF
421000 Personnel rémunérations dues	645300 Cotisations aux caisses de retraite
425000 Personnel avances et acomptes	645400 Cotisations aux ASSEDIC
431000 Sécurité Sociale	706100 Maintenance et entretien
437300 Retraite	706200 Formation
437400 Assedic	707100 Vente d'ordinateurs
445620 TVA déduct sur immobilisations	707200 Vente d'imprimantes
445660 TVA déduct. sur biens et services à 19.60%	707300 Vente de fournitures informatiques
445661 TVA déduct. sur biens et services à 5.50%	708500 Déplacements
445710 TVA collectée	

ANNEXE B

INFORMATIONS FISCALES ET COMPTABLES

- La TVA sur le gasoil est déductible à 100 % pour les véhicules utilitaires et depuis le 01/06/2001 à 80 % pour les véhicules de tourisme.
- La TVA relative à l'achat de véhicules utilitaires est déductible à 100 %, par contre elle n'est pas déductible pour l'achat de véhicules de tourisme.
- Les entreprises peuvent désormais déduire la TVA sur leurs dépenses de restaurant, d'hébergement et de spectacle, qu'elles supportent ces frais au profit de tiers ou du personnel de l'entreprise.
- L'entreprise n'utilise pas de compte d'attente à la réception des chèques.

Comptabilisation des escomptes :

- Les escomptes ne donnent pas lieu à l'établissement de factures d'avoir
- Les escomptes doivent être comptabilisés pour le montant HT

BEP MÉTIERS de la COMPTABILITÉ	Rappel codage M - 2004
EP2 - ÉPREUVE TECHNIQUE : ACTIVITES PROFESSIONNELLES SUR DOSSIER	6/19

BEP MÉTIERS de la COMPTABILITÉ	Rappel codage M - 2004
EP2 - ÉPREUVE TECHNIQUE : ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES SUR DOSSIER	7/19

INFOCENTRE
 315 RUE DES SABLES DE SARY
 45774 SARAN CEDEX
 TEL. : 02 38 43 84 00
 FAX : 02 38 43 85 00
 http://www.infocentre.fr

DUPONT SARL
 Rue de l'Orne de Sours
 28600 Luisant

Réf. :
 Cde : 22100025
 Cht. : DUPONT SARL
 Cpt. : CLY065

Le 24/05/04

À l'attention de :

FACTURE N° 22100059

Code Article	Qté	Désignation	Net H.T	Total H.T	Tx
PVI047EO-ANGFR	24	TOSHIBA 8100 PIV 1.60HZ Carte ETHERNET W2000/XP	600.00	14400.00	5
PV2014EO-B11FR	24	TOSHIBA ECRAN 17 POUCES Extension garantie 3 ans/site	200.00	4800.00	5
PS1400-103	1	TOSHIBA PORTABLE SATELLITE 20 Go 256 Mo	1300.00	1300.00	5
HLI470N	3	BROTHER IMPRIMANTE LASER ETHERNET <i>ordinateurs</i>	495.00	1485.00	5

Domiciliation Bancaire : FORTIS BANQUE : 30884 00250 20330080015 93

TVA	Taux	TOTAL H.T	TVA	TOTAL H.T	EURO
5	19.60	21985.00	4309.06	21985.00	21985.00
				NET HT	21985.00
				TVA	4309.06
				TOTAL TTC	26294.06

PAYABLE au 24 juin 2004 ou escompte de 1% si paiement avant le 01 juin 2004.
 Seule la TVA correspondant au prix payé ouvre droit à déduction.
 TOUTE SOMME NON RÉGLÉE À ÉCHÉANCE PORTERA INTÉRÊT, 1% PAR MOIS DE RETARD
 Nous nous réservons la propriété des marchandises objet des présents débits jusqu'à leur paiement intégral.
 Loi 80-335 du 12/05/80.
 Société anonyme au capital de 155 440 euros - SIRET 339 324 584 00033 - APE 316 G - Identification TVA FR86 339 324 584

INGRAM MICRO FACTURE

TEL. : 0825 825 825
 FAX. : 0825 868 888
 RÉGLEMENT À ENVOYER À :

INGRAM MICRO SARL
 CARREFOUR DE L'EUROPE BP 221
 59812 LESQUIN C. R. T. CEDEX
 TVA FR50344658117

INFOCENTRE
 315 RUE DES SABLES DE SARY
 45770 SARAN

NUMÉRO DE FACTURE	TRANSPORTEUR	DÉLAI	NUMÉRO DE CLIENT	NUMÉRO BON DE COMMANDE	DATE DE FACTURE	N. PAQ.
21-3490231	TA4	NET 60	203040-000	ING131201	24/05/04	5

N. DE CODE	COMMANDE	EXPEDIE	DESCRIPTION	P.U	MONTANT	TVA
05802L9	5	5	TS NETVISTA A30P DT P4-2.0 SYST 40 GO 256 MO CD W2K ENET BLACK FR INTRASTAT : 8471 50 90 POIDS : 050.00 N° DE SERIE : KBGN983 N° DE SERIE : KBGN984 N° DE SERIE : KBGN985 N° DE SERIE : KBGN986 N° DE SERIE : KBGN987 <i>ordinateurs</i>	840.00	4200.00	6

CODE TVA : 1=05.5% 2=00.0% 3=00.0% 4=00.0% 5=20.6% 6=19.6% 7=22.0% 8=00.0% 9=00.0%

TOTAL DES ARTICLES	FRAIS DE PORT	COD	DIVERS	SOUS-TOTAL	MONTANT TVA	TOTAL FACTURE
4200.00	0.00			4200.00	823.20	5023.20 €

SA au capital de 12 000 euros - Siret 425 552 372 00042 - APE 548 P

BEP MÉTIERS de la COMPTABILITÉ

EP2 - ÉPREUVE TECHNIQUE : ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES SUR DOSSIER

Rappel codage M - 2004 : 8/19

eni editions

C.I.O NANTES CENTRE
 Banque Guichet
 30047 00010
 N° compte Clé RIB
 0000016916J 83
 N° TVA : FR84403303423

INFOCENTRE
 315 RUE DES SABLES DE SARY
 45774 SARAN CX

FACTURE F42-11-2174
 Du 24/05/04

Rappeler la référence F42-11-2174 pour tout règlement

N° Folio : 1

Désignation	Qté	Prix Unitaire TTC	Prix Unitaire HT	Montant HT avant remise	Taux remise	Montant HT après remise	Taux TVA
Master Pro windows NT SERVEUR V 4 <i>Documentation destinée à la revente</i>	1	28.96 €	27.45 €	27.45 €	33.00%	18.39 €	5.50%

BASE TVA	MONTANT TVA	T.T.C.	Port H.T.	5.85 €
TVA 5.50%	18.39 €	1.01 €	Total H.T.	24.24 €
TVA 19.60%	5.85 €	1.15 €	Total TVA	2.16 €
TOTAUX	24.24 €	2.16 €	Total T.T.C.	26.40 €
			Net à payer	26.40 €

Pas d'escompte pour règlement comptant

RÈGLEMENT AU 24/06/04
 Adresse Postale : BP 32125, 44021 Nantes cedex 1 - Siège Social : ZAC de Moulin Neuf, rue Benjamin Franklin, 44812 Saut-Herblin - France
 Tél. : 02 51 80 15 15 - Fax : 02 51 80 15 16 - E-mail : sedit@eni.com - SA au capital de 640 000 € - SIRET 403 303 423 000 38

INGRAM MICRO AVOIR

RÉGLEMENT À ENVOYER À :

INGRAM MICRO SARL
 CARREFOUR DE L'EUROPE BP 221
 59812 LESQUIN C. R. T. CEDEX
 www.ingrammicro.fr

INFOCENTRE
 315 RUE DES SABLES DE SARY
 45770 SARAN

NUMÉRO DE FACTURE	TRANSPORTEUR	DÉLAI	NUMÉRO DE CLIENT	NUMÉRO BON DE COMMANDE	DATE DE FACTURE	N. PAQ.
21-3499594	SC051202B	NET 60	203040-000	3411226SC26110	25/05/04	

N. DE CODE	COMMANDE	EXPEDIE	DESCRIPTION	P.U	MONTANT	TVA
943AT64	1	1	CHARGEUR BATTERIES LI-ION ACCS AVEC ADAPT 911 INTRASTAT : 8525 40 11 POIDS : 000.62 REMISE <i>Fourniture informatique</i>	64.34	64.34	6
				6.41	6.41	6

CODE TVA : 1=05.5% 2=00.0% 3=00.0% 4=00.0% 5=20.6% 6=19.6% 7=22.0% 8=00.0% 9=00.0%

TOTAL DES ARTICLES	FRAIS DE PORT	COD	DIVERS	SOUS-TOTAL	MONTANT TVA	TOTAL FACTURE
57.93	0.00			57.93	11.35	69.28€

SA au capital de 12 000 euros - Siret 425 552 372 00042 - APE 548 P

Veuillez trouver ci-joint un chèque de 26031,12 € sur FORTIS BANQUE 0300178

en règlement de : Facture n° 22100059 du 24/05/04 sous escompte de 1%
 Luisant le 25/05/04

FORTIS BANQUE

PAYER CONTRE CE CHEQUE NON ENDOSSEABLE sur un compte bancaire au nom du bénéficiaire mentionné
 Vingt six mille trente et un euros et 12 cts

à INFOCENTRE 21300300576 A Luisant Le 25/05/04

PAYABLE EN FRANCE
 5 RUE DU CHEVAL ROUGE
 28000 CHARTRES
 TEL. : 02 37 82 43 12

SARL DUPONT
 Rue de l'Orne de Sours
 28600 LUISANT

CHEQUE N 0300178 02 04 03

BEP MÉTIERS de la COMPTABILITÉ

EP2 - ÉPREUVE TECHNIQUE : ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES SUR DOSSIER

Rappel codage M - 2004 : 9/19

RFA VAL DE LOIRE
ÉTABLISSEMENT D'ORLÉANS
539 Fbg BANNIER - BP9
45409 FLEURY LES AUBRAIS CEDEX
TEL : 02 38 79 30 30 - FAX : 02 38 79 30 44
N° SIRET : 788 038 081 00071 APE 501Z
TVA INTRACOM. FR 88 788 038 081
SFF 43739 00000 01023500014 71



INFOCENTRE

FACTURE N° : 112260

315 RUE DES SABLES DE
SARY
45770 SARAN

GARANTIE CONSTRUCTEUR
Compte Client : 733764
Vos Références : CC

Véhicule
utilitaire



Statut : VN
Numéro d'Ordre : 0768F
Numéro Entrée : 13691

--- VÉHICULE NEUF --- Tarif Commande* : 2152 Vous avez été reçu par M. BERTO
PAGE 1 DATE 26/05/04 KM 0 IMMAT. 2641XY45 VIN VF1FCWAF27595219

RENAULT	RLT KEX PC12 + 15	Puiss. Fisc. : 7	Tarif en vigueur : 2413F1		
	LIBELLÉ	TVA	Px VENTE HT	MONT. TVA	Px VENTE TTC
	KEX PC12+ 15	N	10200,00	1999,20	12199,20
	Remise société	N	-1647,99	-323,01	-1971,00
	FRAIS ADMINISTRATIFS	Z	35,95	7,05	43,00
	PTES AR ASYMÉTRIQUES VITRÉES	N	100,00	19,60	119,60
	DÉBOURS POUR VOTRE COMPTE : CARTE GRISE	S			173,00

Garantie réparation 1 an



RFA VAL DE LOIRE
RENAULT
TEL. 02 38 79 30 30 - FAX : 02 38 79 30 44
N° SIRET : 788 038 081 00071 APE 501Z



Garantie pièces d'origine 1 an

*Le client est informé des écarts d'équipements significatifs existants à la date de la commande lorsque le véhicule commandé est différent de celui figurant dans le catalogue.

CODE	TAUX	MONANT	MONANT	TOTAL TTC
TAXE	T.V.A.	H.T.V.A.	T.V.A.	À PAYER
N	19.60	8 652.01	1 695.79	
Z	19.60	35.95	7.05	
S	0	173.00	0.00	
				10563,80

Règlement le 01 juin 2004

BEP MÉTIERS de la COMPTABILITÉ	Rappel codage M - 2004
EP2 - ÉPREUVE TECHNIQUE : ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES SUR DOSSIER	10/19



315 RUE DES SABLES DE SARY
45774 SARAN CEDEX
TEL. : 02 38 43 84 00
FAX : 02 38 43 85 00
http://www.infocentre.fr

Livraison à : ETS LIBER
2 Rue des Tulipes
45402 SEMOY

ETS LIBER

2 Rue des Tulipes

45402 SEMOY

/Ref :
/Cde : 22100435
/Clt : ETS LIBER
/Cpt : CLJ005

Le 26/05/04

A l'attention de :

FACTURE N° 23060051

Code Article	Qté	Désignation	Net H.T	Total H.T	Tx
98NAU001	3	INTERVENTION DE M GANDET DEBLOCAGE APPLICATION ACCESS	98,00	294,00	5
99DEPE004	1	DEPLACEMENT	45,00	45,00	5

Domiciliation Bancaire : FORTIS BANQUE : 30884 00250 20330080015 93

TVA	Taux	TOTAL H.T	TVA	TOTAL H.T	EURO
5	19.60	339.00	66.44	NET HT TVA TOTAL TTC	339.00 66.44 405.44

TVA sur les débits

PAYABLE le 26 juin 2004 par CHÈQUE ou escompte de 1 % si paiement avant
le 03 juin 2004. Seule la TVA correspondant au prix payé ouvre droit à déduction.

TOUTE SOMME NON RÉGLÉE A ÉCHÉANCE PORTERA INTÉRÊT, 1% PAR MOIS DE RETARD
Nous nous réservons la propriété des marchandises objet des présents débits jusqu'à leur paiement intégral.
Loi 80-335 du 12/05/80.

Société anonyme au capital de 155 440 euros - SIRET 339 324 584 00053 - APE 516 G - Identification TVA FR86 339 324 584



HOTEL RESTAURANT KYRIAD
POLE 45 - PORTE DE SARY
45170 SARAN

Tel : 02 38 73 80 80
Fax : 02 38 73 78 78

RELEVÉ DE COMPTE : 7678
104 007678 200224

Date : 27/05/04

INFOCENTRE
315 RUE DES SABLES DE SARY
45774 SARAN CEDEX
FRANCE

SEJOUR : INFOCENTRE / CHB :

FACTURE N° 1370

Date	Prestation	Qte	P.U.H.T.	TVA	P.U.TTC	Total TTC
04/05/04	REST. MIDI	6	12.12	C	14.50	87.00
05/05/04	REST. MIDI	6	12.12	C	14.50	87.00
06/05/04	REST. MIDI	6	12.12	C	14.50	87.00
07/05/04	REST. MIDI	8	12.12	C	14.50	116.00
10/05/04	REST. MIDI	9	12.12	C	14.50	130.50
11/05/04	REST. MIDI	6	12.12	C	14.50	87.00
12/05/04	REST. MIDI	7	12.12	C	14.50	101.50
13/05/04	REST. MIDI	5	12.12	C	14.50	72.50
14/05/04	REST. MIDI	10	12.12	C	14.50	145.00
17/05/04	REST. MIDI	7	12.12	C	14.50	101.50
18/05/04	REST. MIDI	7	12.12	C	14.50	101.50
19/05/04	REST. MIDI	2	12.12	C	14.50	29.00
21/05/04	REST. MIDI	12	12.12	C	14.50	174.00
24/05/04	REST. MIDI	3	12.12	C	14.50	43.50
25/05/04	REST. MIDI	8	12.12	C	14.50	116.00

Repas pour
clients

Code	TAUX	Base HT	MT TVA	TTC
C	19.60	1 236.62	242.38	1 479.00

Plus de 160 Kyriad en Europe - Tél. : 01 64 62 46 46 - www.kyriad.fr
Règlement au 01 juin 2004

A bientôt !

BEP MÉTIERS de la COMPTABILITÉ	Rappel codage M - 2004
EP2 - ÉPREUVE TECHNIQUE : ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES SUR DOSSIER	11/19



315 RUE DES SABLES DE SARY
45774 SARAN CEDEX
TEL. : 02 38 43 84 00
FAX : 02 38 43 85 00
http://www.infocentre.fr

OCACER SA

Zone Industrielle

45500 Gien

Réf : FACT 23040100
Cde : 000000000
Clt : OCACER
Cpt : CAS001

À l'attention de :

Le 28/05/04

AVOIR N° 23070176

Code Article	Qté	Désignation	Net H.T	Total H.T	Tx
C8881-48301	-1	PHOTOSMART DOCK INSERT	7.50	-7.50	5
1950300FR	-1	EASY CD CREATOR PLATNIUM V6	54.32	-54.32	5
J8660-25	-1	AVERY 50 ETIQUETTES JET D'ENCRE	15.40	-15.40	5

fournitures

Domiciliation Bancaire : FORTIS BANQUE : 30884 00250 20330080015 93

TVA	Taux	TOTAL H.T	TVA	TOTAL H.T	EURO
5	19.60	-77.22	-15.14	NET HT TVA TOTAL TTC	-77.22 -15.14 -92.36

TOUTE SOMME NON RÉGLÉE A ÉCHÉANCE PORTERA INTÉRÊT, 1% PAR MOIS DE RETARD
Nous nous réservons la propriété des marchandises objet des présents débits jusqu'à leur paiement intégral.
Loi 80-335 du 12/05/80.

Société anonyme au capital de 155 440 euros - SIRET 339 324 584 00053 - APE 516 G - Identification TVA FR86 339 324 584



315 RUE DES SABLES DE SARY
45774 SARAN CEDEX
TEL. : 02 38 43 84 00
FAX : 02 38 43 85 00
http://www.infocentre.fr

Livraison à : INFOCENTRE
315 RUE DES SABLES DE SARY
45774 SARAN CEDEX
TEL. : 02 38 43 84 00
FAX : 02 38 43 85 00

CMC Inf
ZI
Rue de Chante pie
35510 CESSON SÉVIGNÉ

Contact : Dominique BOURG
C/Client : 452212-000

Saran, le 10 mai 2004

A l'attention de : M VILLARD

BON DE COMMANDE CMC265585

Référence	Désignation	PUHT Euros	Qté	Remise
294416-B22	Lecteur ZIP 250 Mo	134.65	1	10%
357045TYS	Clés USB 256 Mo	63.00	1	
REAP1273	Onduleur Smart N°3	321.27	1	
Total HT		518.92		
TVA		101.71		
Total TTC		620.63		

OBSERVATIONS :
FRANCO DE PORT

Délai de livraison : 48 H - Facturation : Infocentre 315 rue des sables de sary 45 774 Saran

Société anonyme au capital de 135 440 euros - SIRET 339 324 584 00053 - APE 516 G - Identification TVA FR86 339 324 584

BEP MÉTIERS de la COMPTABILITÉ

Rappel codage
M - 2004

EP2 - ÉPREUVE TECHNIQUE : ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES SUR DOSSIER

LISTE DE COLISAGE



Tél. : 0825 825 825
Fax : 0825 868 888

N° commande : 21-72443-11
N° client : 21-203040
Date : 28/05/04
Transporteur : TA TA4
N° Cde client : ING170201

Vérification du bon de
livraison avec le bon
de commande effectués

PROVENANCE
INGRAM MICRO SARL
CARREFOUR DE L'EUROPE
BP 221
59812 LESQUIN C.R.T. CEDEX

DESTINATAIRE
INFOCENTRE
315 rue des Sables de Sary
45774 SARAN CEDEX

Ligne	Qté Comm.	Qté Exp.	Référence	Désignation
1	1	1	943DGG9	SCANJET 4500C USB2
2	1	1	943DDW1	SCANJET 3500C A4 USB
3	1	1	876FB43	COMPAQEVO D130 MICRO
4	1	1	876DU12	Ecran 17P
5	1	1	4512936	256Mo Mémoire

CARTONS : 00003, 00001, 00004, 00005, 00002

Port facturé 24,39 euros

SA au capital de 12 000 euros - Siret 425 552 372 00042 - APE 548 P - Identification TVA FR 503 446 58 117

BEP MÉTIERS de la COMPTABILITÉ

Rappel codage
M - 2004

EP2 - ÉPREUVE TECHNIQUE : ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES SUR DOSSIER

13/19



TEL. : 02 99 83 25 38
FAX. : 02 99 83 25 39

ZI

Rue de Chante pie

35510 CESSON SÉVIGNÉ

N° client : 458878

INFOCENTRE
315 Rue des Sables de Sary
45774 SARAN CEDEX

FACTURE N° 23062010

LE 25 mai 2004

Code Article	Qté	Désignation	Brut H.T.	Taux Rem.	Net H.T.	Montant H.T.	T.V.A
294416-B22	1	Lecteur ZIP 250 Mo	134.65		134.65	134.65	1
357045TYS	1	Clés USB 256 Mo	63.00		63.00	63.00	1
REAP1273	1	Onduleur Smart N°3	321.27		321.27	321.27	1

Domiciliation Bancaire : FORTIS BANQUE : 30884 00250 20330080015 93

TVA	Taux	TOTAL H.T	PORT	TOTAL H.T	EURO
1	19.60	518.92	6.00	TVA	524.92
				TOTAL TTC	627.80

Payable le 20 août 2004

TOUTE SOMME NON RÉGLÉE À ÉCHÉANCE PORTERA INTÉRÊT, 1% PAR MOIS DE RETARD

Nous nous réservons la propriété des marchandises objet des présents débits jusqu'à leur paiement intégral.
Loi 80-335 du 12/03/80.

Société anonyme au capital de 10250 euros - SIRET 425 552 447 00055 - APE 548P - Identification TVA FR35 425 552 447



www.ingrammicro.fr

INGRAM MICRO SARL
CARREFOUR DE L'EUROPE BP 221
59812 LESQUIN C.R.T. CEDEX
TVA FR50344658117

INFOCENTRE
315 RUE DES SABLES DE SARY
45770 SARAN

INFOCENTRE
315 RUE DES SABLES DE SARY
45770 SARAN

NUMÉRO DE FACTURE	TRANSPORTEUR	DÉLAI	NUMÉRO DE CLIENT	NUMÉRO BON DE COMMANDE	DATE DE FACTURE	N. PAQ.	
21-3507494	TA4	NET 60	2120340-000	ING170201	28/05/04	5	
N. DE CODE	COMMANDE	EXPEDIE	DESCRIPTION		PRIX UNITAIRE	MONTANT	TVA
943DG9	1	1	SCANJET 4500C USB2		149.48	149.48	6
943DDW1	1	1	SCANJET 3500C A4 USB		72.06	72.06	6
876FB43	1	1	COMPAQEVO D310 MICRO		969.00	969.00	6
876DU12	2	2	ÉCRAN 17P		181.00	362.00	6
4512936	1	1	256Mo MÉMOIRE		66.62	66.62	6
E77Z110	1	1	GRAVEUR TEAC		126.82	126.82	6

CODE TVA : 1=05.5% 2=00.0% 3=00.0% 4=00.0% 5=20.6% 6=19.6% 7=22.0% 8=00.0% 9=00.0%

TOTAL DES ARTICLES	FRAIS DE PORT	COD	DIVERS	SOUS-TOTAL	MONTANT TVA	TOTAL FACTURE
1745.98	24.93			1770.91	347.1	2118.01

Règlement le 28 juin 2004

SA au capital de 12 000 euros
Siret 425 552 372 00042
APE 548 P
Identification TVA FR 503 446 58 117

Prévisions :

Janvier : 87 000 € - Février : 195 000 € - Mars : 140 000 €
 Avril : 125 000 € - Mai : 137 000 € - Juin : 158 000 €

Réalisations :

Janvier : 86 000 € - Février : 198 000 € - Mars : 141 000 €
 Avril : 123 000 € - Mai : 138 000 € - Juin : 154 000 €

Le tableau permettra le calcul du total trimestriel des prévisions et des réalisations et l'écart positif ou négatif mensuel et trimestriel du CA.

ANNEXE Q

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les heures complémentaires au-delà de 35 heures, et jusqu'à 39 heures par semaine, sont rémunérées avec une majoration de 10 % (règle applicable au 1^{er} mars 2003).

De la 40^{ème} heure, et jusqu'à la 43^{ème} heure dans une semaine : les heures supplémentaires sont majorées de 25 %
 Au delà de la 43^{ème} heure : les heures supplémentaires sont majorées de 50 %

ANNEXE R

*Sarah Abitun**A Madame Vidal**Le 20 mai 2004**Madame,*

*J'ai vérifié mon bulletin de salaire du mois d'avril sur lequel vous m'avez payé :
 10 heures à 14,51 et 3 heures à 16,49. Je pense qu'il y a une erreur sur le
 calcul du nombre d'heures complémentaires et supplémentaires.*

Merci de vérifier et me tenir informée.

S. Abitun

Calculez les heures complémentaires et supplémentaires dues au titre du mois d'avril et dans une courte note, indiquez moi le montant éventuel de la régularisation à effectuer en justifiant les calculs.

BEP MÉTIERS de la COMPTABILITÉ	Rappel codage M - 2004
EP2 - ÉPREUVE TECHNIQUE : ACTIVITES PROFESSIONNELLES SUR DOSSIER	14/19

FICHE PERSONNEL

Nom : ABITUN	Emploi : Secrétaire-Comptable
Prénom : Sarah	Date d'entrée : 01/01/80
N°SS : 2570659449248	Catégorie : Employée
Né(e) : 03/06/57	Date de paye : Le 3 du mois suivant
Orchies (59310)	Salaire mois : 2000,00 €
Adresse : Route de l'Aérodrome	Banque : Banque Populaire
45550 ST DENIS DE L'HÔTEL	Compte : 13507 00254 00000105468 34
Renseignements complémentaires	
Prime d'ancienneté : 100 €/mois	

ANNEXE T

RELEVÉ DES HEURES DE SARAH ABITUN
MOIS D'AVRIL 2004

Semaine du 29 mars 2004 au 02 avril 2004 : 35 heures
 Semaine du 05 avril 2004 au 09 avril 2004 : 42 heures
 Semaine du 12 avril 2004 au 16 avril 2004 : 35 heures
 Semaine du 19 avril 2004 au 23 avril 2004 : 43 heures
 Semaine du 26 avril 2004 au 30 avril 2004 : 36 heures

BEP MÉTIERS de la COMPTABILITÉ	Rappel codage M - 2004
EP2 - ÉPREUVE TECHNIQUE : ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES SUR DOSSIER	15/19

